

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

Région Centre-Ouest



www.lacimade.org

ORLÉANS – BLOIS – TOURS – POITIERS – SUD DEUX-SÈVRES
LA ROCHELLE – EYMOUTIERS – PEYRELEVADE

VIE ASSOCIATIVE – ACCÈS AUX DROITS – ACTION EN PRISON – SENSIBILISATION
COURS DE FRANCAIS – SOUTIEN, FORMATIONS ET RESSOURCES – FINANCEMENT – PERSPECTIVES...

INSTANCES DE LA RÉGION CENTRE-OUEST

BUREAU RÉGIONAL :

Delphine JOUVIN, présidente
Julie REVILLA DE LOS RIOS, vice-présidente
Solange LAUZANNE, secrétaire
Bruno TEXIER, vice-secrétaire
Jean Roch ALPHA, trésorier
Alain JOUNIAUX, vice-trésorier

CONSEIL RÉGIONAL :

Jean-Roch ALPHA (GL Orléans)	Anne-Sophie ASTRUP (GL Poitiers)
Gérard BENCHETRIT (GL Blois)	Christine BILLEAU (GL Blois)
Laurence CHESNEL (GL Sud Deux Sèvres)	Yvan DELMAS (GL La Rochelle)
Claude FONTAINE (GL Eymoutiers)	Jean Louis FOURCAULT (GL Poitiers)
Yveline FROGER (GL Blois)	Philippe GUTTINGER (GL Orléans)
Alain JOUNIAUX (GL Orléans)	Delphine JOUVIN (GL Poitiers)
Solange LAUZANNE (GL Orléans)	Annick LE MEAUX (GL Sud Deux-Sèvres)
Julie REVILLA DE LOS RIOS (GL La Rochelle)	Bruno TEXIER (GL Tours)
Claire TOROMANOFF (GL Orléans)	Dominique WEBER (GL Eymoutiers)

REPRÉSENTANT·E·S À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE :

Anne-Sophie ASTRUP	Charlotte HUTEAU
Stéphane MARTIN	Claire TOROMANOFF

ÉLUE AU CONSEIL ET BUREAU NATIONAL : Claire TOROMANOFF

Délégué national en région Centre-Ouest (salaarié) : Guillaume MARSALLON

SOMMAIRE DU RAPPORT

Vie associative : p.3
Accès aux droits : p.7
Intervention en prison p.13
Sensibilisation : p.15
Cours de Français : p.20
Soutien au mouvement, ressources, formations : p.21
Financement : p.24
Perspectives : p.26

VIE ASSOCIATIVE

La Cimade dans la région

La Cimade est composée de 12 régions, de plus de 2 500 bénévoles dans 90 groupes locaux et 120 salarié·e·s. La région Centre-Ouest réunit les groupes locaux de :

- La Rochelle (17)
- Niort Sud Deux-Sèvres (79)
- Poitiers (86)
- Eymoutiers (87)
- Peyrelevade (19)
- Tours (37)
- Blois (41)
- Orléans (45)

En région Centre-Ouest, 177 personnes étaient adhérentes en 2019, plus de 100 étaient des bénévoles actifs de manière régulière ou ponctuelle.

Un salarié délégué national en région soutien les groupes locaux et instances.



Les enjeux de la vie associative

La Cimade est construite sur la base d'une association unique qui a développé un mouvement qui agit sur l'ensemble du territoire que ce soit en métropole ou en Outre-Mer. Cette structuration est une force, mais aussi un défi pour permettre à tous les niveaux de notre association de fonctionner de manière coordonnée et cohérente.

Pour répondre à ce défi, notre structure s'est dotée d'instances élues, de cadres d'organisation locaux, régionaux et nationaux ainsi que d'une structure salariée déployée au niveau régional comme national. Vaste mouvement bénévole et salarié, il est donc indispensable de travailler à l'organisation de la communication, des actions et de notre parole commune afin qu'elle soit enrichie de l'ensemble de ses compétences et énergie.

C'est là tout l'enjeu d'une vie associative riche qui irrigue La Cimade tant du niveau national vers les niveaux locaux qu'inversement, l'échelon régional étant la pierre angulaire de ce travail collectif.

Assemblée générale régionale élective de mai 2019

Lors de l'Assemblée générale régionale du 18 et 19 mai 2019 à La Rochelle, un enjeu était l'élection des membres du conseil régional ainsi que des délégués de la région à l'Assemblée générale nationale qui s'est tenue le 21 juin 2019.

Le conseil régional a connu un renouvellement important. Ainsi, le conseil composé de 18 membres a été élu ainsi que le bureau régional de 6 personnes. Un enjeu était que l'ensemble des groupes locaux de la région soit représenté au sein du conseil. Ce fut le cas. Les 4 délégués à l'assemblée générale régionale ont également été élus le 18 mai, 3 nouvelles personnes sur 4 ont été élues pour la 1ère fois.

L'assemblée régionale s'est poursuivie sur un travail collectif autour des questions d'enfermement des personnes tant dans les centres de rétention administratifs que dans les centres de détention. Ce travail fait écho à une réflexion ancienne de La Cimade, son action au sein de certains centres de rétention depuis 1984 ainsi que des interventions bénévoles en détention.

Instances régionales

Le conseil régional se réunit 4 fois par an selon un ordre du jour préparé par les élu·e·s du bureau régional composé de 6 personnes en lien avec le salarié régional.

C'est une instance délibérative statutaire qui organise des actions et réflexions de dimension régionale, mutualise les informations et met en place des espaces sur des thématiques qu'il lui semble important de régionaliser. Interlocutrice des instances élues et services nationaux de La Cimade, le conseil régional travaille en lien avec le salarié délégué national en région.

Composée de 18 bénévoles élu·e·s, cette instance est essentielle à la vie interne d'une association qui est composée d'actions et de réflexions menées localement, régionalement et nationalement. Cette instance est un maillon essentiel entre le travail conduit au niveau national et les activités locales des groupes. La région prend part à ce travail par des retours concertés au sein du conseil et du bureau, mais aussi par la présence de bénévoles de la région dans des espaces créés (cf. participation des membres de la région aux différents travaux et moments nationaux).

Le bureau régional composé de 6 élus a des échanges réguliers (liste dédiée et échanges téléphoniques) pour discuter de l'implication régionale et locale de telle ou telle thématique, organiser des moments régionaux, répondre aux sollicitations nationales comme locales et faire remonter des travaux et préoccupations régionales.

Des cadres nationaux et inter-régionaux

Dans le cadre d'un mouvement Cimade qui s'est beaucoup développé depuis 15 ans, notre association a créé des cadres d'échanges nationaux.

Journées des bureaux régionaux

Pilotées et organisées par le Pôle national Vie Associative, ces réunions nationales réunissant les élus des bureaux régionaux ont plusieurs objectifs :

- Mutualiser les ressentis, réflexions et les expériences menées.

- Etre des moments d'échanges directs avec les instances nationales élues par la présence du président de notre association, mais également depuis deux ans par une journée commune entre les élus des bureaux régionaux et le conseil national dans son ensemble.

- Partager entre élus et salariés en région grâce à l'instauration de 2 réunions réunissant élus des bureaux régionaux et délégués salariés en région.

Assemblée générale nationale

Il s'agit de l'Assemblée générale statutaire de notre association. Elle a des responsabilités quant au vote du budget, la validation du rapport d'activité et le vote des élus au conseil national. Il s'agit également d'un lieu où les grandes orientations de l'association sont débattues et décidées. Des votes ont lieu sur les grandes questions stratégiques et organisationnelles qui peuvent se poser. Ce fut par exemple le cas en 2019 sur l'inclusion de la charte déontologique dans les statuts comme sur la question du marché de l'accès aux droits en centre de rétention.

La région Centre-Ouest dispose de 4 élu·e·s à l'Assemblée générale nationale qui sont élu·e·s lors de l'assemblée générale régionale pour un mandat de deux ans. Depuis l'assemblée générale nationale de juin 2019, une bénévole est élue au conseil national et par ailleurs au bureau national.

La Session nationale

C'est un cadre organisé à destination de tous les militants adhérents de La Cimade. Organisé chaque année pendant 3 jours, les sessions nationales permettent aux militants de se retrouver et échanger quel que soit la région où ils sont situés.

Ce moment convivial est également un espace de travail et de réflexion collectif. En 2019, la session nationale a eu lieu le week-end du 30 septembre à La Turballe, plusieurs bénévoles de la région Centre-Ouest y étaient présents.

L'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles

La Cimade est un mouvement dynamique qui attire de nouvelles personnes régulièrement tant par ses positions que par la nature de ses actions pour la plupart au plus près des personnes. Dans ce contexte, les groupes locaux de La Cimade s'organisent afin de recevoir les personnes désireuses de nous rejoindre, transmettre nos valeurs, faire connaître notre organisation interne et prendre en compte les impacts que peut induire l'arrivée d'énergies nouvelles dans les groupes locaux.

Des questions locales

Depuis quelques années et plus fortement en 2019, la question de l'accueil des nouveaux bénévoles traverse la totalité des groupes locaux. L'importance des sollicitations que nous recevons pour nous rejoindre nous réjouit et pose de nouvelles questions sur l'implication de ces accueils sur notre organisation interne. Plusieurs questions ont fait l'objet d'une réflexion :

Comment accueillir au mieux les personnes qui veulent nous rejoindre ?

Au-delà de la sympathie que nous avons d'emblée pour les nouveaux, les modalités et formes de l'accueil ont été une question particulièrement traitée par certains groupes locaux de la région en 2019.

De manière croissante les groupes ont organisé des temps d'accueil dédiés et formalisés. Cette volonté de trouver un réel espace de discussion en amont d'un engagement de la personne reflète le souci des groupes d'avoir un collectif cohérent, basé sur des valeurs communes et une volonté d'expliquer comment nous fonctionnons tant au niveau local, régional que national.

Ce sont des questions importantes pour que la personne entre pleinement dans une association globale tout autant qu'elle puisse prendre une part active dans la vie du groupe local au-delà des actions particulières auxquelles elle pourra prendre part.

Comment transmettre les valeurs portées par une association de 80 ans ?

Il s'agit là de mettre en valeur auprès de la personne qui veut nous rejoindre les bases fondamentales qui guident notre engagement commun.

Si les modalités d'actions sont toujours à rediscuter, certaines valeurs fondamentales guident un engagement à La Cimade. Ces valeurs, cette histoire sont de plus en plus explicitées et verbalisées par les bénévoles des groupes locaux et permettent de poser les bases d'un engagement au sein d'un collectif.

Ce travail est à poursuivre, il peut en effet être difficile de mettre des mots sur des sentiments, convictions et positions collectives forgées hier comme aujourd'hui. Des textes permettent de transmettre ces éléments tels la charte de déontologie adoptée par l'assemblée générale de 2019 ainsi qu'un document régional créé à partir des rencontres régionales annuelles d'accueil (cf. infra).

Quels impacts directs ou indirects sur l'organisation interne des groupes locaux ?

L'accueil de nouvelles personnes questionne directement l'organisation des groupes locaux.

L'augmentation du nombre de membres du groupe, les disponibilités variables des uns et des autres, les activités qui se développent dans le groupe du fait de nouvelles énergies (action de sensibilisation, cours de français...) posent des questions quant à la gestion de la communication, de l'organisation, avec des impacts sur la forme des réunions de groupe et des activités, la transmission de la connaissance à l'intérieur du groupe, la mutualisation des informations, les outils de communication liés, etc...

Autant de questions qui sont traitées localement et qui peuvent être enrichies par des apports régionaux notamment par le partage d'expériences locales déjà menées.

Croissance des forces vives des groupes : renforcement des actions menées ? Développement de nouvelles actions ? Quels liens entre les activités menées ?

L'arrivée de personnes dans les groupes peut permettre la réalisation et le développement d'actions déjà en place, mais de manière plus importante, ou même de développer des activités qui n'existaient pas par l'apport d'envie ou de compétences nouvelles.

Ainsi, les actions de sensibilisation et interpellation du public, de cours de français langue étrangère, peuvent se développer par l'arrivée de personnes désireuses de s'investir sur ce type d'action.

Dans ce contexte il est d'autant plus nécessaire pour les groupes locaux de trouver les modes d'articulation entre ces activités et une cohérence de groupe quel que soit la nature des actions auxquelles prennent part chacun des membres du groupe.

Accueil des nouveaux, journée régionale « nouveaux, nouvelles, mais pas uniquement »

Cette journée est organisée chaque année depuis 2016, elle est devenue un temps fort de la région et s'est déroulée une nouvelle fois le 12 janvier 2019. Il y eu une nouvelle fois une forte participation avec 42 bénévoles issus de l'ensemble des groupes de la région.

La journée de janvier 2019 s'est déroulée autour d'une intervention de Christophe DELTOMBE, président de La Cimade, puis d'un travail d'atelier sur la **thématique de la déontologie/l'éthique** autour de la charte interne votée lors de l'Assemblée générale nationale de juin 2019.

Ce format de journée régionale a été créé dans la dynamique d'accueil des nouveaux et nouvelles par les groupes locaux de la région, et plus particulièrement depuis 2015.

Ces journées ont pour objectif de réunir les bénévoles de la région, qu'ils soient arrivés dans les groupes locaux depuis peu de temps ou impliqués dans l'association depuis longtemps. L'instauration de cette journée annuelle régionale fait écho à une forte préoccupation des groupes sur l'accueil des nouveaux, la transmission des fondamentaux de notre association, de son histoire, de ses actions et réflexions.

Conçues pour être un moment convivial tout en se saisissant de thématiques importantes pour notre association, elles rencontrent chaque année un grand succès avec la participation de presque 1/3 des bénévoles de la région.

Diffusion de l'information et des outils : un enjeu fort à La Cimade

La Cimade est une association dynamique qui agit directement auprès des personnes et a également un important travail de plaidoyer/analyse des situations globales vécues, que ce soit en France ou au-delà.

La nature des actions portées, notamment d'accès aux droits, mais également de sensibilisation et de cours de français pour certains groupes, nécessite des apports importants en termes d'outils et d'informations aux membres bénévoles du mouvement.

La Cimade, au niveau des pôles nationaux comme au niveau des régions, produits de très nombreuses ressources : documents de formation techniques, de modalités d'organisation, de positions de l'association, d'outils de sensibilisation, etc... Cette somme de ressources est une richesse très importante de l'association, mais engage également un fort travail quant à leur diffusion et appropriation.

En 2019, un travail particulier a été initié au niveau national afin de faire un point sur les ressources existantes et les moyens de coordonner leur accès. Ce travail aboutira début 2020.

Des outils ont été mis en place et doivent servir à la diffusion de ces informations :

Des listes locales de diffusion

Une liste régionale

Des listes thématiques nationales

Le site internet de La Cimade pour les ressources publiques (dont une page dédiée par région)

Une plateforme interne nationale, Cimadoc's, qui contient les documents nécessaires aux actions, qu'ils soient issus des travaux nationaux ou régionaux avec une page régionale dédiée.

Pour Migrant Scène, un site ad hoc est chaque année créé pour l'annonce des événements de sensibilisation dans ce cadre.

Ces outils de communication internes seront à développer encore dans les années à venir et à coordonner entre eux pour qu'ils soient toujours plus pertinents, plus utilisés et plus pratiques.

ACCÈS AUX DROITS

Actions d'information aux droits par les permanences

Les permanences :

Les 8 groupes locaux organisent des permanences d'information aux droits et de suivi des personnes. Près de 80 bénévoles de la région y prennent part. Les activités d'accès aux droits se déroulent :

Orléans : permanence sans rendez-vous chaque mercredi en soirée (1 rue Parisie)

Blois : permanence sur rendez-vous 2 fois par mois (centre social Mirabeau)

Tours : permanence sans rendez-vous 2 fois par mois en soirée (35 rue du docteur Ledouble)

Poitiers : permanence sans rendez-vous chaque jeudi en soirée (6 place Prosper Mérimée)

Eymoutiers : permanence sans rendez-vous chaque mercredi après-midi (1 chemin du Buchou)

Peyrelevade : permanence sans rendez-vous chaque jeudi en soirée (Maison des associations)

Niort : Mise en place d'une permanence sur rendez-vous fin 2019

La Rochelle : permanence téléphonique puis rendez-vous individuels

En 2019, plus de 1700 personnes se sont rendues dans les permanences de la région. Le nombre de personnes reçues est en augmentation chaque année. Cette augmentation des demandes pose des questions sur ces espaces de permanence qui mettent en jeu tant le fonds de ces actions que la forme qu'elles prennent (cf. infra). Plus de 220 temps de permanence ont été organisés auxquels s'ajoutent de possibles rendez-vous individuels pour certaines personnes.

Chaque groupe local s'organise afin de permettre un nombre suffisant de bénévoles pour tenir les permanences. L'organisation des permanences est discutée en groupe lors des réunions mensuelles, mais aussi lors de certaines réunions spécifiques réunissant les personnes assurant des permanences.

La majorité des permanences ont lieu en soirée (sauf à Blois et Eymoutiers). Ces créneaux horaires sont pensés afin que des bénévoles travaillant en journée puissent y prendre part. Ces horaires peuvent également permettre aux personnes étrangères qui travaillent de se rendre aux permanences.

L'accueil des personnes en binôme est un enjeu important, ce mode d'organisation est largement majoritaire, ce qui nécessite un nombre suffisant de personnes du groupe présent à chaque permanence. L'accueil en binôme permet un échange entre les bénévoles recevant les personnes et des compléments en terme de connaissance comme des complémentarités sur les modalités d'entretien. Les accueils en binôme rendent également nécessaires des échanges collectifs après les entretiens et permettent d'avoir un accompagnement plus pertinent. Enfin, c'est une possibilité pour les nouveaux et nouvelles qui nous rejoignent de prendre part à l'activité sans avoir encore les connaissances des domaines juridiques et administratifs.

Des sollicitations par téléphone et mail

La plupart des groupes locaux de la région disposent de contacts téléphone et mail mentionnés sur le site internet de La Cimade. Les groupes s'organisent afin de faire une veille sur ces outils et répondre aux questionnements posés. Si une orientation vers les permanences physiques est souvent proposée, certaines réponses et conseils peuvent être donnés directement.

Nombre de demandes proviennent de travailleurs sociaux, autres associations ou personnes individuelles accompagnantes. Dans ces situations les échanges par voie de mail ou téléphones sont particulièrement pertinents et permettent de délivrer une information la plus claire et argumentée possible, ce qui évite que les personnes doivent se rendre dans les permanences, souvent très sollicitées. Ces échanges permettent également de dispenser des informations aux interlocuteurs sociaux pouvant ensuite être utiles pour d'autres situations rencontrées. Ces discussions donnent parfois lieu à l'organisation de formations à destination des travailleurs sociaux (cf. infra)

Un soutien régional aux actions locales d'informations aux droits

L'échelon régional est un soutien aux activités menées par les groupes locaux. Ce soutien, tant dans une dimension technique que politique est inhérent aux actions d'accès aux droits et aux thématiques des migrations localement comme nationalement.

Ainsi, le délégué régional salarié assure un vis-à-vis avec les bénévoles si des questions se posent suite aux entretiens réalisés. Le cas échéant, les pôles nationaux thématiques peuvent également être sollicités notamment lorsque des problématiques particulières le nécessitent ou qu'elles font écho à un travail en cours mené nationalement. Cette veille collective, ce soutien et cette complémentarité locale/régionale/nationale sont des forces de La Cimade, l'organisation d'une vie associative dense est une des conditions du bon fonctionnement de cette organisation (cf. partie vie associative).

Au-delà de ce soutien en continu, le niveau régional est sollicité pour dispenser des formations localement. Ces formations sont soit à destination des nouveaux arrivés dans les groupes locaux désireux de s'investir sur les actions d'accès aux droits ou sur des sujets plus spécifiques nécessaires pour l'ensemble du groupe local.

En 2019, 18 formations ont été organisées par l'échelon régional dans les groupes locaux. Plusieurs thématiques ont été traitées : bases des droits de séjour et d'asile, évolutions légales liées à la loi du 10 septembre 2018, procédure « Dublin », mineurs isolés et jeunes majeurs, mesures d'expulsion du territoire, droit de séjour et d'asile des personnes incarcérées.

Poursuite des réflexions internes sur les actions d'information aux droits

La réflexion interne sur les activités d'accès aux droits a été, en 2019 comme depuis plusieurs années, un thème important qui traverse la plupart des groupes locaux.

Ces réflexions sur l'organisation, mais aussi le sens des permanences d'information aux droits s'accroissent d'année en année dans les groupes locaux et plus largement au sein de toute La Cimade. Elles partent de plusieurs constats :

- Le nombre de sollicitations des personnes s'accroît chaque année

- Les situations de très grande précarité individuelle et collective augmentent

- Les réponses possibles apportées par le Droit sont toujours plus réduites.

- Les éventuelles réponses existantes (démarches administratives auprès des préfectures ou recours devant les juridictions) sont de plus en plus complexes à mettre en œuvre.

Face à ces constats, les groupes locaux réfléchissent aux possibilités d'organisation alternatives et/ou complémentaires qui peuvent se mettre en place. Plusieurs options continueront à être en réflexion :

Une organisation reposant sur des permanences uniquement sur rendez-vous préalable. Cette modalité d'organisation a été adoptée par les groupes de La Rochelle et Blois, et est à la base de l'activité d'accès aux droits lancée fin 2019 par le groupe des Deux-Sèvres. Elle nécessite une organisation en amont afin de prendre et planifier les rendez-vous par téléphone. Si cet accueil est une garantie d'un temps suffisant avec les personnes rencontrées et d'une gestion de l'action par le groupe sur le moyen/long terme, elle n'est évidemment pas sans poser des questions quant au nombre moindre de personnes pouvant être accompagnées dans un contexte de fortes sollicitations.

Un préaccueil dans les permanences sans rendez-vous. Les préaccueils permettent de prendre connaissance dans les grandes lignes des situations des personnes qui se rendent aux permanences ainsi que d'envisager un accueil plus convivial. Ce préaccueil est mis en place par le groupe local de Tours en partenariat avec des bénévoles de l'Entraide Protestante. Outre le nombre de bénévoles mobilisés, les lieux dans lesquels les groupes locaux réalisent les permanences sont des contraintes possibles à la mise en place de cette organisation.

Des informations collectives. Ce n'est pour l'instant pas mis en place dans les groupes locaux de la région, mais quelques expériences existent à La Cimade. Cet accueil collectif peut reposer sur plusieurs axes : informations aux droits des personnes étant dans des situations similaires ou des moments d'échanges au-delà de l'aspect juridique dans le cadre d'un préaccueil convivial réfléchi comme un espace de discussions collectives.

Des informations aux droits hors des permanences. Des expériences ont été menées par d'autres groupes locaux de La Cimade notamment dans le cadre de campements et plus largement les lieux de vie des personnes. Cette possibilité nécessite une importante organisation préalable.

L'ensemble de ces options à construire tente de répondre aux interrogations et constats posés depuis plusieurs années. Aucune d'elle n'est idéale et toutes nécessitent une réflexion interne des groupes locaux et de la région afin de voir quelles sont les possibilités de mise en place en fonction des contraintes induites par chacune et des forces collectives dont nous disposons.

Agir en collectif :

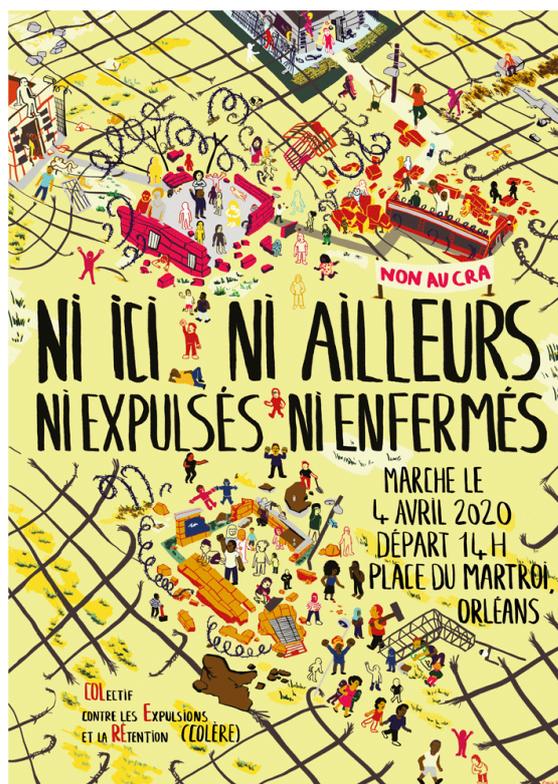
Les groupes locaux de La Cimade sont actifs au sein de nombreux collectifs inter-associatifs. Ils s'y apportent leurs compétences et leurs réflexions nourries par un travail terrain et une analyse nationale. Collectif Partenaires Accueil Migrants, et D'ailleurs nous Sommes d'ici à Poitiers, les assemblées locales des États Généraux à Poitiers, Blois et Niort, collectif Chabatz d'Entrer dans le Limousin, etc..

Genèse du collectif COLERE à Orléans

Mi 2019, des informations circulent sur la création de nouveaux centres de rétention dont un qui pourrait être localisé dans le Loiret. Au fil des mois ces informations se confirment et sont officialisées. 3 centres de rétentions sont prévus à Olivet, Bordeaux et Lyon. Celui prévu dans le Loiret serait de 90 places.

Dans ce cadre, à Orléans des échanges ont lieu entre structures (associations, syndicats) pour faire émerger un cadre collectif pouvant alerter, porter des revendications et des actions contre cette perspective. De ces échanges est né le **Collectif contre les Expulsions et la Rétention « Ni ici, Ni ailleurs, ni expulsés, ni enfermés »**. Ce collectif réunit notamment La Cimade, Abraysie ouverte, l'Asti, Attac, BDS, le cercle de silence, la CGT, le COJIE, France insoumise, la FSU, la LDH, MAN, le NPA, Offensive féministe, le PCF, RESF45, Solidaires, SUD éducation, UCL, UJFP, UNEF...

Une fois les bases de ce collectif posées, les réflexions se poursuivent sur les différentes modalités d'actions au long-cours.



Affiche du collectif COLERE, 2020

Thématiques traitées par les groupes locaux de La Cimade

Les personnes nous sollicitent sur des questions liées à leur situation actuelle ou à venir, qu'elles soient en situation régulière ou irrégulière, sous le coup d'une décision d'expulsion ou en procédure de demande d'asile. Si les questions peuvent être variées, certaines sont plus régulièrement traitées par les groupes.

Droits de séjour :

Étude des motifs de droit au séjour au regard des situations individuelles. Dans ce cadre, il s'agit d'échanger avec les personnes afin d'identifier les motifs de droit au séjour auxquels elles pourraient prétendre et de détecter quels sont les plus sécurisants pour la personne.

Composition des dossiers de demande : c'est une étape clef pour faire valoir un droit de séjour. Les pièces nécessaires en fonction des motifs invoqués sont nombreuses que ce soit dans la forme ou dans le fond de la demande. Aux conditions posées par les textes s'ajoutent également souvent des exigences encore plus restrictives - et souvent au-delà du droit - des administrations préfectorales.

Procédure : l'accès même aux démarches via un rendez-vous est souvent difficile (cf. infra). Face à ces difficultés, les personnes nous sollicitent pour savoir comment accéder aux institutions qui vont avoir à étudier leur demande (cf. infra). Enfin, dans certaines demandes comme celles liées au droit de séjour « pour soins », il existe des procédures particulières faisant intervenir des délais et des acteurs divers (OFII, médecin traitant, préfecture..).

Silence de l'administration : suite à l'enregistrement d'une demande de titre de séjour, il arrive fréquemment que les services préfectoraux ne répondent pas pendant de nombreux mois. Cette situation est d'autant plus difficile pour les personnes à qui – contrairement à ce que disent les textes – il n'a pas été remis un récépissé d'enregistrement leur donnant un droit de séjour provisoire et éventuellement un droit au travail.

Dans ces situations, les personnes nous sollicitent afin de savoir quels sont les possibles motifs de ces silences prolongés et quelles peuvent être les options qui s'offrent à elles.

Ce sont des situations très délicates où des voies de recours auprès du tribunal administratif existent, mais qui nécessitent que la personne considère elle-même que ce silence est un refus et donc fasse démarrer les délais de recours afférents.

Droit d'asile :

Fond de la demande d'asile : des personnes se rendent parfois aux permanences afin de poser des questions quant au contenu de leur demande d'asile, les critères étudiés dans ce cadre. Si des informations et conseils sont donnés, des interpellations ont été faites des structures prestataires – les plateformes de demande d'asile – pour poser les choses et que les permanences ne soient pas dans la situation de se substituer à ces services.



Rapport national, 2019, www.lacimade.org

À GUICHETS FERMÉS

Demandes de titres de séjour :
les personnes étrangères mises à distance des préfectures



Rapport national, 2018, www.lacimade.org

Procédure d'une demande d'asile : les acteurs dans le cadre des demandes d'asile sont pluriels : plateforme d'accueil des demandeurs d'asile (PADA), préfecture responsable de l'enregistrement (pour la région Centre-Ouest : Poitiers, Limoges, Orléans), Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII), Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA), Cours Nationale du Droit d'Asile (CNDA).

Si les plateformes ou les lieux d'hébergement ont dans leurs missions d'informer et accompagner les demandeurs dans cette procédure, il arrive que les personnes sollicitent les groupes locaux.

Conditions d'accueil : il s'agit de l'hébergement, l'allocation des demandeurs d'asile et de l'accompagnement social et administratif.

Les dispositions légales et les pratiques entraînent un grand nombre de refus ou de retraits de ces conditions d'accueil. Dans ces situations des personnes se tournent vers nous afin de comprendre les raisons de ces restrictions et les voies possibles pour pouvoir y avoir droit de nouveau, notamment via des recours.

Procédure Dublin : les permanences sont très sollicitées par des personnes concernées par les mécanismes prévus par le règlement dit « Dublin ». Plus de 45 000 personnes étaient concernées par cette procédure en 2019. Plusieurs situations peuvent se rencontrer en permanence :

- *Personnes qui viennent d'être placées en procédure Dublin :* dans ce cadre, les conseils possibles sont très limités, la procédure devant la plupart du temps se poursuivre.
- *Personnes ayant eu une notification de la décision de transfert :* Un recours contre cette décision est possible. Néanmoins, l'opportunité de former un recours est en question, car il peut conduire à une prolongation de la durée pendant laquelle la personne peut être expulsée.
- *Personnes assignées à résidence :* assignations liées à la procédure Dublin, que ce soit en début de procédure ou après notification de la décision de transfert, ces assignations obligent les personnes à des pointages réguliers au commissariat. Les risques d'expulsion effective et de placement en centre de rétention sont alors possibles lors d'un pointage. La régionalisation des procédures Dublin nécessite des déplacements dans les chefs-lieux de région (Bordeaux pour la Nouvelle Aquitaine, Orléans pour la région Centre-Val de Loire)
- *Personnes étant considérées « en fuite » :* les autorités administratives prononcent notamment des placements « en fuite » lorsque la personne ne s'est pas rendue à un rendez-vous (pointage assignation, autres rendez-vous préfectoraux), a refusé l'expulsion ou est revenue en France suite à un précédent transfert. Dans ce cadre, les impacts sont multiples : extension de la période de transfert de 6 mois à 18 mois et coupure des conditions minimales d'accueil (hébergement, allocation...). Ces circonstances créent une immense précarité chez les personnes.

Réunification familiale : Lorsque les personnes ont obtenu une protection, elles ont le droit d'entamer une demande de réunification familiale c'est-à-dire de faire venir auprès d'elles leurs enfants mineurs et leur conjoint via une demande de visa long séjour à ce titre. Droit fondamental, la procédure de réunification familiale peut être extrêmement longue et complexe dans des pays où la situation politique est souvent très difficile. Les groupes locaux ont eu des sollicitations que ce soit dans la construction des demandes où dans le cadre de demandes qui n'aboutissent pas depuis longtemps.

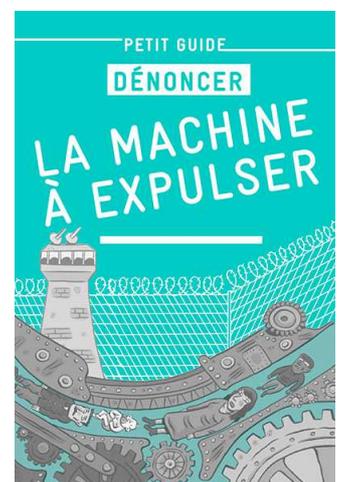
Mesures d'expulsion, d'enfermement et de bannissement :

Avis d'obligation à quitter le territoire (OQTF) : il s'agit des mesures portant sur le refus de tout droit au séjour et la décision sur laquelle reposera l'expulsion et l'enfermement en centre de rétention. Ces mesures sont sujettes à des voies de recours avec des délais de plus en plus réduits (48h, 15 jours ou 30 jours, cf. infra)

Interdiction de retour sur le territoire (IRTF) : cette mesure complémentaire des OQTF s'est beaucoup développée depuis la loi du 10 septembre 2018. Elle a pour impact de ne pas permettre de faire valoir un droit au séjour (sur des motifs préexistants ou qui ont pu apparaître postérieurement à l'OQTF liée) puisqu'il faut que cette IRTF soit abrogée pour ce faire, abrogation accessible selon des conditions de recevabilité extrêmement restrictives.

Assignation à résidence : cette forme de privation de liberté s'est beaucoup développée depuis quelques années. Elle peut être notifiée dans plusieurs cadres (OQTF, procédure Dublin notamment). Elles obligent à des pointages réguliers au commissariat, pointages qui peuvent donner lieu à des placements en centre de rétention. Les conseils possibles sont alors très restreints et il s'agit le plus souvent d'explicitier les risques liés à ces assignations et aux – mauvaises – options possibles pour la personne.

Enfermement en centre de rétention : suite à des notifications d'OQTF, les personnes risquent d'être placées en centre de rétention afin de les expulser. Dans ce cadre, des liens se font entre les groupes locaux et les associations, dont La Cimade, présentes dans les centres de rétention pour effectuer les recours. Le doublement de la durée de rétention du fait de la loi du 10 septembre 2018 a rendu la situation des personnes retenues encore plus dure.



Mineurs isolés et jeunes majeurs :

Les difficultés sont très importantes partout sur le territoire. Si certains groupes ont une action directe auprès des jeunes, la plupart sont en lien avec des collectifs locaux et associations spécifiquement sur cette question.

Dans ce cadre, les compétences de La Cimade sont sollicitées sur les thématiques liées à la protection de ces jeunes : la mise à l'abri d'urgence de jeunes arrivants, la prise en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département, le cas échéant le refus de protection et recours...

De nombreuses questions se posent également sur les questions liées aux droits de séjour et d'asile de ces jeunes, qu'ils aient été ou non pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance. Enfin, de nombreux jeunes pris en charge ou non se voient notifier des obligations à quitter le territoire et nécessite donc que le jeune forme un recours.

Les très grandes difficultés liées à l'hébergement :

Dans la région, La Cimade ne développe pas d'actions d'hébergement des personnes. Néanmoins, nous sommes saisis directement ou indirectement sur ces questions. Nous faisons également partie de collectifs inter-associatifs qui portent une voix sur cette thématique (États Généraux des Migrations par exemple avec des implications importantes des groupes de Blois, Niort et Poitiers notamment).

Concernant les personnes étrangères, la précarité en termes d'hébergement a un lien étroit avec la précarité du statut administratif des personnes. De ce fait, des éléments de réponse sont très souvent imbriqués à la situation quant aux droits de séjour et d'asile qui constituent donc une partie de la réponse sur le moyen et long terme. L'irrégularité des personnes en termes de droit au séjour les places dans une situation qui ne peut pas leur permettre d'accéder à un travail, à la grande majorité des aides sociales (dont les APL par exemple) et ne les rend pas éligible à l'accès au logement social.

Les dispositifs d'hébergement d'urgence, accessible pour toute personne à la rue, sont sous dimensionnés et ne permettent pas de répondre aux urgences ce qui est pourtant leur vocation première. Des mobilisations locales ont eu lieu dans la région autour de cette question.

Pour les personnes en demande d'asile, elles devraient avoir une place en hébergement dédié. Mais le manque chronique de place et les refus de conditions d'accueil notifiées par l'OFII ont pour effet qu'un grand nombre de ces personnes ne peuvent en bénéficier. Dans certaines situations, des recours peuvent être portés en lien avec les avocats.

Enfin, selon les situations les outils du droit peuvent être utilisés, par exemple pour les personnes en demande d'asile afin qu'elles puissent bénéficier des conditions d'accueil et notamment l'hébergement. Sur des situations de parent isolé avec enfant de moins de 3 ans, les services de l'aide sociale à l'enfance peuvent être mobilisés. Ce fut le cas en 2019 dans le Loir-et-Cher avec une action contentieuse menée en lien avec une avocate blaisoise qui a donné lieu à une décision positive du Conseil d'État en décembre 2019.

Autres thématiques :

Demande de naturalisation : le dossier de demande de naturalisation est un dossier assez conséquent à composer. Des personnes ont parfois sollicité les groupes de La Cimade pour avoir des informations quant à la mise en place et la procédure de demande de naturalisation.

Demandes liées aux droits sociaux : la question de l'accessibilité de certains droits sociaux est liée à la nature du titre de séjour dont dispose la personne. Il en va de même concernant la prise en compte des enfants dans le calcul des prestations familiales. Ces questions mêlant droit social et droit de séjour, souvent complexes, sont principalement posées par l'intermédiaire des travailleurs sociaux confrontés à des blocages dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social et notamment l'ouverture des droits sociaux. Quelques rares droits sociaux peuvent être accessibles même si la personne ne dispose pas d'un titre de séjour par exemple l'allocation mensuelle au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance mais on constate trop souvent des suspensions de cette aide ou des versements partiels sur l'année.



Plaque d'information, 2018
www.lacimade.org

Accès aux droits dans les lieux de détention

Interventions dans les lieux de détention

Les groupes locaux de Tours, Poitiers et du Limousin interviennent auprès des personnes étrangères incarcérées.

Ainsi, en 2019 des interventions ont eu lieu :

Au centre pénitentiaire de Poitiers-Vivonne

Au centre pénitentiaire d'Uzerche

A la maison d'arrêt de Tours



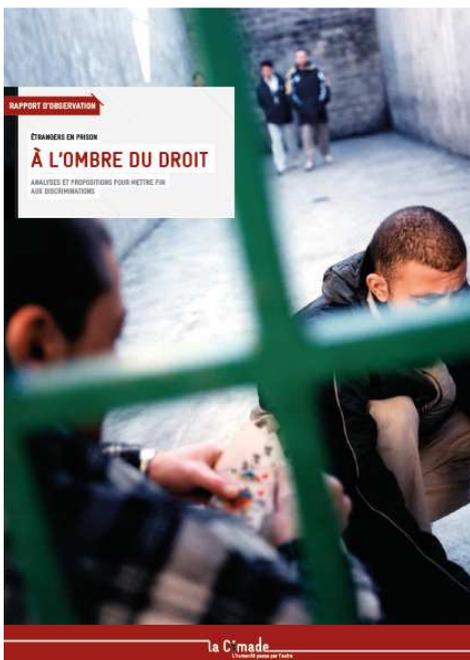
En 2019, ce sont 343 entretiens qui ont été menés par 10 bénévoles investis dans cette action soit 138 personnes suivies.

Dans le cadre des activités des groupes locaux en centres de détention, les salarié.e.s au niveau régional et national sont sollicité.e.s pour apporter un soutien tant technique qu'organisationnel.

Par ailleurs des sollicitations d'autres centres de détention sont reçues par les groupes locaux et la délégation régionale notamment en provenance des lieux de détention d'Orléans-Saran, Saint Martin de Ré, Châteaudun...

3 journées régionales de formation et mutualisation ont été organisées à Poitiers et Peyrelelade. Destinées aux intervenantes en centre de détention d'Uzerche et de Poitiers, ces journées régionales complètent la participation des équipes de la région à la journée de travail qui a eu lieu en novembre 2019 à Paris.

Cette activité dans les lieux de détention nécessite des relations fluides avec les équipes des services pénitentiaires, et notamment les conseillers de pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) qui ont pour mission de préparer la sortie des personnes incarcérées. Dans la situation des personnes de nationalité étrangère, accéder à un titre de séjour est un enjeu très fort et fait appel à une connaissance fine des questions d'accès aux droits de séjour et d'asile. Accéder à un aménagement de peine est par exemple très difficile pour les personnes ne disposant pas d'un document de séjour, de même que les sorties de détention conduisent trop souvent à un nouvel enfermement, cette fois dans des centres de rétention. C'est dans le cadre de ces préparations à une sortie positive de détention que les interventions des équipes de La Cimade sont précieuses au travail de réinsertion des CPIP.



Rapport national, 2014, www.lacimade.org

Évolution et renforcement des équipes de Poitiers et Tours

En 2019 les équipes de Poitiers et Tours ont vu l'arrivée de 4 nouveaux bénévoles rejoindre les équipes en place. Ainsi, à Poitiers ce sont 3 nouvelles bénévoles qui se sont impliquées dans les interventions en centre de détention et à Tours un bénévole est venu renforcer l'intervention.

Ces arrivées de nouveaux et nouvelles permettent aux équipes de constituer des binômes d'intervenants, d'échanger sur les situations des personnes rencontrées, de discuter sur les modalités d'intervention tant dans la forme que dans le fond. Constituer des équipes d'intervention solides qui permettent une communication continue est essentiel dans le cadre d'activités dans des lieux d'enfermement.

Mise en place d'une intervention au centre de détention d'Uzerche

A partir de mars 2019, une équipe a commencé son intervention au centre de détention d'Uzerche. 4 intervenantes du groupe de Peyrelelade et d'Eymoutiers se sont rendues au sein de ce centre de détention 1 fois par mois.

Ce démarrage d'activité a nécessité des échanges avec les équipes du centre de détention, notamment le service pénitentiaire d'insertion et de probation. Ce début d'intervention de l'équipe a également nécessité un accompagnement renforcé du salarié régional et du coordinateur national et plus largement une coordination de l'action d'intervention en détention au niveau de la région.

Des difficultés à l'accès aux droits renforcées dans les lieux de détention

Les situations individuelles des personnes rencontrées peuvent être variables, mais des difficultés communes sont rencontrées dans l'accès aux droits.

Les obstacles au droit d'asile sont souvent rencontrés tant pour l'accès à l'enregistrement de la demande que dans les étapes liées au traitement de cette demande par l'OFPPA. Les équipes se sont aussi confrontées à des situations de procédure de retrait de la protection accordée.

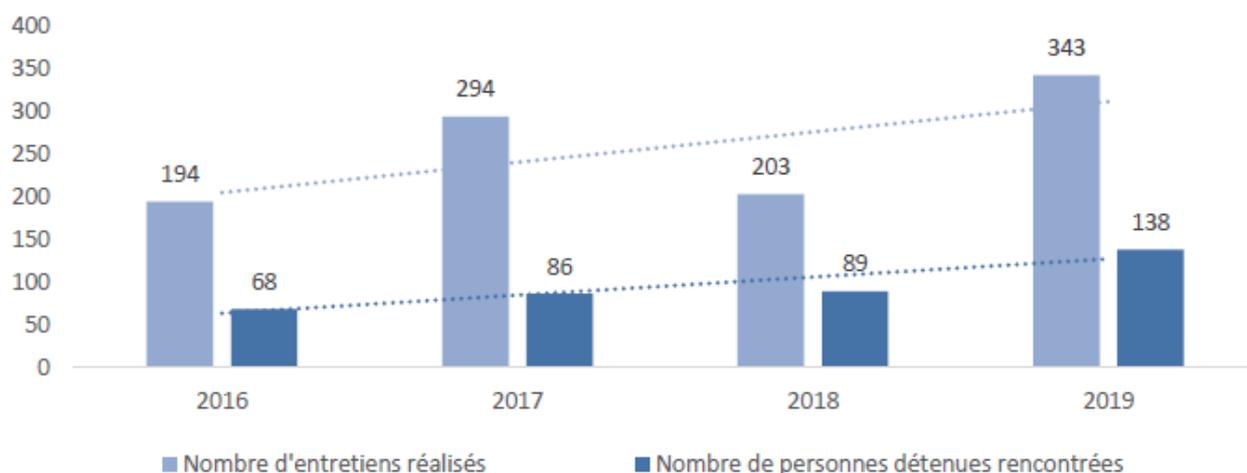
Concernant l'accès à un titre de séjour, que ce soit en première demande ou pour un renouvellement, la constitution des dossiers de demande est rendue plus difficile encore qu'à l'extérieur puisque la personne n'a pas nécessairement les documents nécessaires avec elle, il faut alors mobiliser les proches de la personne pour y accéder.

Enfin, déposer un recours contre une mesure d'expulsion est particulièrement difficile pour les personnes incarcérées. Les délais de recours sont extrêmement courts puisqu'ils doivent être déposés auprès des services des greffes de la prison pour transmission au tribunal dans les 48h suivant la notification de la décision par la Préfecture. Ces délais très courts ainsi que des difficultés pratiques pour permettre une transmission du recours rendent l'accès aux droits à un recours effectif très limité et pour beaucoup presque impossible. C'est une des raisons pour laquelle les personnes étrangères incarcérées sont souvent placées en centre de rétention à la fin de leur peine.



Guides multilingues « vos droits en prison »
www.lacimade.org

Evolution de l'action en prison 2016-2019 :



Extrait du petit guide « dénoncer la machine à expulser »

SENSIBILISATION

Le thème des migrations a été une nouvelle fois au centre de l'actualité. Objet de tous les excès et de tous les préjugés, des actions de sensibilisation sont essentielles.

Les groupes locaux ont impulsé des actions de sensibilisation, notamment via le festival Migrant'Scène et tout au long de l'année.

Grâce à une légitimité construite depuis 80 ans, La Cimade a également été sollicitée par les acteurs des territoires pour témoigner de ses actions, apporter ses compétences et sa réflexion.

Festival Migrant'Scène 2019

En 2019 comme en 2018, les groupes de Niort, Poitiers, Peyrelevade et Eymoutiers ont organisé des éditions locales du festival de La Cimade. Plusieurs types d'événements ont été développés par les groupes investis dans le festival.

Ciné-débats

Le moyen de sensibilisation par la projection de films sur le sujet des migrations est un excellent support et permet ensuite les échanges avec les spectateurs. Cet outil est régulièrement utilisé par les groupes locaux pour sensibiliser le grand public. Dans le cadre de Migrant Scène les groupes ont organisé des séances autour de films documentaires ou de fictions et ont ensuite répondu au public.

- MEYMAC : 21 nov, « L'Europe aux pieds des murs » d'Elsa Putelat et Nicolas Dupuis au cinéma le Soubise
- MELLE : 25 nov, projection de « Parole de bandits » de Jean Boiron-Lajous au cinéma le Méliès
- NIORT : 28 nov, projection de « Moi je suis la mariée... » d'Antonio Augugliard, Gabriel Del Grande et Khaled Soliman Al Nassiry à la Maison des associations
- EYMOUTIERS : 3 dec, projection de « Murs de papiers » d'Olivier Cousin au Cinéma Jean Gabin
- EYMOUTIERS : 6 dec, projection de « L'Europe aux pieds des murs » d'Elsa Putelat et Nicolas Dupuis au cinéma Jean Gabin.



Spectacles, animations, conférences et soirées festives

L'organisation de spectacles vivants, de conférences ou d'animations faisant participer le public est un autre moyen de sensibiliser. Il fait appel à des compétences et des énergies de partenaires locaux qui permettent de mettre en lumière des thématiques particulières liées aux migrations ou d'utiliser des approches différentes pour en parler : le chant, la cuisine, la danse...

- EYMOUTIERS : 15 nov, conférence sur l'Albanie de Jean-Arnault DERENS du courrier des Balkan à la mairie d'Eymoutiers
- LIMOGES BEAUBREUIL : 16 nov, conférence sur l'Albanie de Jean-Arnault DERENS du Courrier des Balkans au centre culturel Jean Moulin
- POITIERS : 23 nov, 18h atelier « Slam sans frontières » des Goules Poly en partenariat avec le festival Egaie à égal à la Maison des 3 Quartiers
- POITIERS : 23 nov, 20h spectacle « Sur la place » des Goules Poly à la Maison des 3 Quartiers
- PEYRELEVADÉ : 29 nov, journée conviviale avec l'association « Les p'tit bouts », salle des banquets.

- **TARNAC : 30 nov, repas et bal** en partenariat avec l'association Lou Liadour et la Maison des volets rouges à la salle des fêtes.
- **PEYRELEVADE : 7 dec, repas partagé et soirée dansante** avec l'association La Croule de Peyrelevalde.

Expositions

La Cimade dispose chaque année d'une exposition mise à disposition des groupes qui s'investissent dans Migrant Scène.

En 2019, l'exposition « Migrations en Je » de Fabrice Spica a été mise à disposition des groupes locaux dans le cadre de Migrant Scène et au-delà. Il s'agit de portraits photographiques de personnes migrantes accompagnés d'un texte qu'elles ont rédigé dans leur langue natale avec une traduction en français.

Par ailleurs, l'exposition « Justes Solidaires » (de Bertrand Gaudillère et Catherine Monnet) ou l'exposition « Cabanes rêvées » ont également été utilisées lors des différents moments de sensibilisation.

Enfin, l'exposition « Cimadigraphie » créée par les élèves de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Niort en 2018 et les graphes réalisés avec les jeunes du centre social de Niort Centre ont également pu être utilisés comme support de sensibilisation.



- **MELLE : 4 nov.- 15 déc. exposition « Cabanes rêvées »** au Lycée agricole de Melle
- **PEYRAT LE CHATEAU : 15 nov.- 8 dec. Exposition « Cabanes rêvées »** à la médiathèque
- **MELLE : 15 nov.- 1^{er} dec. Exposition « Cimadigraphies »** à la médiathèque et au Métallum
- **PEYRELEVADE : 17 nov.- 8 dec. Exposition « Migrations en JE »** de Fabrice Spica, Maison des associations
- **PEYRELEVADE : 17 nov.- 8 dec. Exposition « La main de l'homme : faire la paix pas la mort »**, Cyril Mukendi
- **NIORT : 17 nov.- 23 nov exposition « Migration en Je »** au bocal Gourmand
- **POITIERS : 29 nov.- 20 déc, exposition « Justes Solidaires »** de Bertrand Gaudillère et Catherine Monnet au centre socio culturel Le Local.

Autres actions de sensibilisation menées en 2019 (non exhaustives) :

Groupe local de La Rochelle :

- 2 interventions auprès du groupe local d'ATAC
- Intervention et animations auprès du groupe de jeunesse de la paroisse protestante
- Exposition et intervention au Centre social et culturel Christiane Faure de La Rochelle
- Intervention sur le droit des étrangers auprès des bénévoles du centre social de Surgères
- Intervention sur Radio Collège
- Intervention lors d'une conférence organisée par « Regards Croisés » de La Rochelle

Groupes locaux de Peyrelevalde et Eymoutiers :

- Participation à l'action de Flash mob nationale contre Dublin à Limoges (25 juin)
- Intervention à la fête de la Fraternité à Saint Paul, cf. ci-dessous (15 et 16 juin)
- Intervention aux journées « solidarité en Limousin avec les migrants d'hier et d'aujourd'hui » (29 juin)
- Stand à la fête de la musique d'Eymoutiers (21 juin)
- Stand et animation à la fête de la Montagne Limousine (28 et 29 septembre, cf. infra)

Groupe local de Poitiers :

- Participation à une conférence organisée par Migrinter sur « migrations au féminin » (7 janvier)
- Participation à une marche contre l'antisémitisme à Poitiers
- Stand à la Fête du Toit du Monde (26 mai)
- Intervention lors d'une conférence organisée par l'UNICEF (21 novembre)
- Participation à une journée du Secours Catholique (22 novembre)
- Action de rue avec la Compagnie Arlette Moreau (30 novembre, cf. infra)

Groupe local de Tours :

- Exposition « cabanes rêvées » auprès des élèves du lycée de Grandmont (cf. infra)
- Engagement d'un travail avec les étudiants de la Clinique Juridique de l'Université de Tours

Groupe local de Blois :

- Participation aux journées portes ouvertes du centre social Mirabeau (11 septembre)
- Organisation d'une table ronde aux Rendez-vous de l'histoire de Blois (cf. infra)
- Intervention organisé par le CRIA 41 sur les jeunes isolés (12 novembre)

Groupe local d'Orléans :

- Echange avec des élèves de 3ème dans le cadre de leurs travaux pratiques encadrés (11 janvier)
- Présentation de la situation des personnes étrangères et de l'accueil à la paroisse protestante (2 juin)
- Présentation au lycée Franz Stock de Mignière (Eure et Loire, 21 novembre)
- Lecture et échanges sur le thème de l'hospitalité à la paroisse protestante d'Orléans (3 décembre)

Poitiers : une action dans l'espace public pour interpeller



Le samedi 30 novembre, le groupe local Cimade de Poitiers a monté une action d'interpellation sur le marché du centre-ville de Poitiers.

Avec l'aide de la compagnie de théâtre Arlette Moreau, le groupe a réfléchi et organisé une déambulation et un « die in » au cœur du marché.

Accompagné de tracts pour expliquer et informer les passants sur les drames en Méditerranée et plus largement les situations vécues par les personnes migrantes, cette action a nécessité plusieurs répétitions et une réflexion collective sur la manière de réaliser ce type de sensibilisation dans l'espace public.

Modalité de sensibilisation relativement nouvelle, elle s'est parfaitement déroulée, a mobilisé de nombreux bénévoles du groupe local et nous engage à réfléchir avec les partenaires à de nouvelles actions de ce type.

Saint-Paul : commémoration autour du camp d'internement de Nexon

Les 15 et 16 juin, dans le cadre de la fête de la fraternité, La Cimade a été sollicitée pour intervenir lors de la commémoration autour du camp d'internement de Nexon. Cette action entre également dans le cadre des 80 ans d'existence de La Cimade, sa naissance étant liée à la fuite puis l'internement des personnes. Des équipières de La Cimade intervenaient au sein du camp de Nexon. Lors de cette commémoration, La Cimade est intervenue aux côtés des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, Montagne Accueil Solidarité d'Eymoutiers et Peyrat-le-Château.



Limousin : jeu « parcours de migrant·e·s » taille réelle à la fête de la Montagne Limousine

Lors de l'édition 2019 de la fête de la Montagne Limousine à Saint Martin Château les 27, 28 et 29 septembre les groupes locaux de Peyrelevade et Eymoutiers ont organisé le jeu « Parcours de Migrant·e·s » en taille réelle. Le principe est de donner un profil de personnes migrantes aux participants et de les faire passer par les différentes étapes que doivent subir les personnes migrantes selon leurs caractéristiques : demande de visa, préfecture, OFPRA, CNDA, centre de rétention...

Cette action permet de sensibiliser les participants aux difficultés rencontrées par les personnes, de leur délivrer des informations sur différentes thématiques, de lutter contre les préjugés... Cette animation a très bien fonctionné tant pour les participants (une trentaine) que pour les militants de La Cimade qui animaient le jeu.

Tours : travail des élèves du Lycée de Grandmont autour de l'exposition « Cabanes rêvées »

Le groupe local de Tours a initié un travail avec le lycée de Grandmont. Sur la base de l'exposition présentée, des élèves de 1er ont eu pour mission de créer des cabanes rêvées. Leurs productions ont ensuite été soumises à un concours au sein du lycée.

Cette expérience a permis de faire échanger les élèves sur le thème des migrations tout en leur permettant de créer dans le cadre de leur cours d'art plastique.



Blois : participation aux Rendez-vous de l'Histoire



LES 22^{ES} RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS

LES GROUPES LOCAUX D'AMNESTY INTERNATIONAL ET DE LA CIMADE DE BLOIS ET LES 22^{ES} RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS SONT HEUREUX DE VOUS INVITER À LA TABLE RONDE :

« L'ITALIE : PONT LEVIS DE LA FORTERESSE EUROPE – DE LA QUESTION MIGRATOIRE DANS L'ITALIE CONTEMPORAINE »

LE VENDREDI 11 OCTOBRE DE 18H À 19H30

> AMPHI 1, SITE CHOCOLATERIE DE L'IUT :

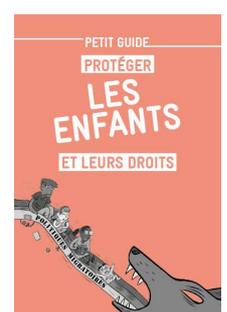
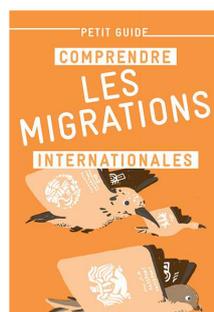
MODÉRATION : **BERNOUÏ GOLDSCHMIDT**, MEMBRE DU BUREAU DU GROUPE D'AMNESTY INTERNATIONAL.

INTERVENANTS : **CATHERINE WIHTOL DE WENDEN**, DIRECTRICE DE RECHERCHE AU CNRS, **MARIE-ANNE LANDRY**, RÉFÉRENTE RÉGIONALE D'AMNESTY INTERNATIONAL, FRANCE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR SUR LA QUESTION DES RÉFUGIÉS ET MIGRANTS, **CINZIA DALL'AGLIO PARMIGIANI**, RESPONSABLE DE « TERREAN » DU BUREAU DE LA PROVINCE DE REGGIO EMILIA, **EMILIA MARELLA MARTINI**, RÉFÉRENTE NATIONALE DE L'ASSOCIAZIONE ANTIIMMIGRATI LA DISTANZA (ANLADI) DE LA PROVINCE DE REGGIO EMILIA.

> PROGRAMME COMPLET
WWW.RDV-HISTOIRE.COM

Le groupe de Blois a participé, en partenariat avec le groupe d'Amnesty International de Blois, à l'organisation d'une table ronde lors des Rendez-vous de l'Histoire. La conférence avait pour intitulé « *L'Italie : pont-levis de la forteresse Europe – De la question migratoire dans l'Italie contemporaine* ».

La table ronde organisée a eu lieu dans un amphithéâtre de l'IUT et a réuni **Catherine Withol de Wenden**, historienne, **Martine Landry**, Référente régionale d'Amnesty International en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la question des réfugiés et migrants, et deux militantes italiennes de la Province de Reggio Emilia. 115 personnes ont assisté à cette rencontre pour laquelle du monde a été refusé faute de places.

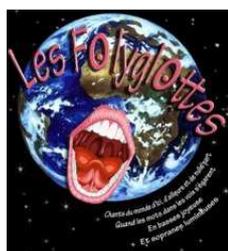


Quelques partenaires de nos actions en 2019



LE NOM CHANGE. LES VALEURS RESTENT !

COLLECTIF CHABATZ D'ENTRAR



cie sans titre. production



Mais aussi : le Metullum de Melle, cinéma Le Soubise de Meymac, la Maison des volets rouges de Tarnac, cinéma Jean Gabin d'Eymoutiers, groupe Amnesty de Blois, association La Croule de Peyrelevalde, centre social de Surgères, le Bocal Gourmand de Niort, etc...

COURS DE FRANÇAIS

La Cimade fait partie du collectif national « Le français pour tous » et les actions d'apprentissage du français se sont développées depuis quelques années au sein de l'association.

Dans la région Centre-Ouest trois groupes s'investissent dans ce domaine : Poitiers, Peyrelevade et depuis fin 2019 Eymoutiers.



Groupe local de Poitiers :

8 bénévoles du groupe participent à cette action. En 2019 sur deux sessions de 4 mois, ce sont **520 heures de cours** qui ont été dispensées par le groupe auprès de **48 personnes étrangères** de 15 nationalités différentes soit **en moyenne 50h de cours par apprenants**.

Les cours s'organisent autour de **3 modalités d'apprentissage complémentaire** :

Cours collectifs le lundi et le mercredi matin en 2 groupes d'apprenants de 9h30 à 12h30.

Des ateliers en sous-groupes

Des cours individuels

Le groupe attache une importance particulière au contenu des cours dispensés et au fait qu'ils soient adaptés aux personnes selon leurs besoins. Les différentes modalités d'apprentissage et le contenu pédagogique sont adaptés tant aux personnes apprenantes qu'aux bénévoles investis dans l'activité.



Le groupe de Poitiers est actif au sein du collectif Alpha qui réunit les structures dispensant des cours de français que ce soit dans pour des cours de français dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicain ou non. De ce collectif est né un site internet recensant les places disponibles pour les personnes étrangères désirant prendre des cours.

En 2019, le groupe local a fait partie du comité de pilotage d'un projet de coordination des structures et d'information du public : **Infolangue**. Ce projet a pour objectif de mettre en place des permanences hebdomadaires au sein de la médiathèque de Poitiers. Cette permanence est à destination des personnes désireuses de s'inscrire dans des cours de français ainsi que des personnes voulant donner des cours de français.

Une expérimentation de cette permanence Infolangue a été mise en place du 15 mars au 25 octobre 2019. Elle a nécessité la création d'outils afin d'orienter au mieux les personnes en fonction de leur situation (niveau de langue, situation administrative permettant ou pas de s'inscrire dans tel ou tel dispositif, places disponibles dans les structures...). Cette permanence inter associative a reçu 250 visites en 2019.

Par ailleurs, le groupe a participé à une action inter-associative en juin 2019 avec une demi-journée « Forum loisir » (sur impulsion de l'association Toit du Monde et avec l'ALSIV) qui avait pour objectif d'informer les personnes inscrites aux cours de français des loisirs et événements culturels de l'été en accès gratuit ou à très bas coûts se déroulant à Poitiers.

Groupe local de Peyrelevade :

Les bénévoles du groupe local de Peyrelevade proposent des cours de français. En 2019, ce sont **100 heures de cours** qui ont été dispensées à **50 personnes**.

Groupe local Eymoutiers : mise en place de cours de français

Fin 2019, le groupe local Cimade d'Eymoutiers a repris l'organisation de cours de français qui étaient déjà en place localement et assurés par l'association Familles Rurales. Cette reprise de coordination de cours induit des besoins de ressources tant au point de vue de l'organisation des cours que des contenus. Une coordination régionale et nationale sera à discuter afin de lier des actions de cours de français dispensés en région Centre-Ouest.

SOUTIEN AU MOUVEMENT, RESSOURCES ET FORMATIONS

Soutien interne : suivi, formation, ressources

La Cimade est une association qui s'est choisie des modalités d'actions faisant appel à des compétences importantes. Sur les actions d'accès aux droits comme de cours de français la composante technique est essentielle afin de conseiller et diffuser les éléments aux personnes. Les actions de sensibilisation et de plaidoyer nécessitent également des compétences et des outils. Pour ce faire, La Cimade dispose de compétences internes développées au niveau national, régional comme local qui permet à l'ensemble du mouvement d'aborder ces enjeux complexes.

Mais la compétence technique ne suffit pas, nous nous efforçons aussi de travailler à la manière dont on délivre ces connaissances, dont on reçoit les personnes et le cas échéant comment on les accompagne dans leur démarche. Ces éléments sont capitaux pour une structure qui agit auprès de personnes souvent en situation de grande précarité sociale.

Enfin, La Cimade est une association avec un fort degré de militance au sein de laquelle la réflexion collective quant à nos positions, nos revendications sont toujours en travail et fortement bousculées par les éléments extérieurs.

Soutien et suivi des groupes locaux

Les 8 groupes locaux de la région mènent des actions auprès des personnes notamment dans le domaine de l'accès aux droits. Les équipes de La Cimade sont organisées afin de soutenir les bénévoles dans cette activité.

Localement, un travail de fond sur l'organisation est mené par tous les groupes locaux aidés par la région pour que les activités soient menées collectivement et que l'ensemble du groupe bénéficie des compétences existantes dans le groupe. Cela passe des modalités d'organisation qui tendent à privilégier le collectif à l'individuel, de mutualiser les situations, de faire remonter les informations afin de faire partie intégrante d'une association qui a des ramifications locales mais reste une entité unique.

Régionalement, un soutien et une mutualisation entre les groupes locaux sont organisés. Ce soutien passe par des échanges tout au long de l'année notamment entre le salarié régional et les équipes locales lorsque des questions techniques se posent, lorsque des problématiques particulières existent localement ou qu'un projet du groupe se construit.

Ce soutien peut passer par des formations proposées aux bénévoles des groupes locaux. En 2019, 18 formations ont été organisées. De même, une réflexion est en cours pour organiser davantage de formations et moments de mutualisation régionaux. Dans ce cadre, les équipes des pôles thématiques nationaux sont sollicitées pour intervenir dans ces espaces.

En 2019, les thématiques abordées lors de ces formations ont été :

- Droit de séjour (3 formations)
- Droit d'asile (3 formations)
- Réforme du 10 septembre 2018 (2 formations)
- Conditions matérielles d'accueil (1 formation)
- Mesures d'expulsion (2 formations)
- Procédure Dublin (2 formations)
- Outils et techniques de sensibilisation (2 formations)
- Accès au droit en détention (3 journées)

⇒ Cf. partie vie associative p.3

Contribuer à la production de ressources et de réflexions

La Cimade produit de nombreuses ressources, des analyses et développe une forte expertise sur les questions des migrations. Pour ce faire, les pôles nationaux thématiques travaillent à la création de ressources tant pour le niveau interne qu'externe. Les régions de La Cimade sont sollicitées pour participer à ces travaux et apportent ainsi leurs connaissances des réalités locales. C'est une des forces de La Cimade d'enrichir l'expertise développée nationalement par les situations rencontrées localement. Les positions de La Cimade sont ancrées dans une histoire mais sont évolutives afin de prendre en compte les réalités vécues par les personnes migrantes tout comme le contexte politique tant national qu'international.

Des bénévoles et le salarié régional ont contribué aux travaux de l'ensemble de l'association notamment via l'implication dans des groupes de travail et des journées nationales organisées par les pôles thématiques.

En 2019, la région Centre-Ouest s'est investie dans plusieurs espaces nationaux :

- Groupe de travail « déontologie » (salarié régional)
- Journée nationale « sensibilisation » (2 bénévoles)
- Groupe de travail « liberté de circulation et d'installation » (1 bénévole)
- Groupe de travail « contrôle et hébergement » (salarié régional)
- Journée nationale « mesures de bannissement » (2 bénévoles et le salarié régional)
- Journée nationale « Jeunes isolés » (2 bénévoles et le salarié régional)
- Groupe de travail « état civil » (salarié régional)
- Journée nationale de réflexion et de formation sur l'apprentissage du français (1 bénévole)
- Session nationale « rétention » (salarié régional)
- Journée nationale « prison » (2 bénévoles et le salarié régional)
- Journée nationale de décryptage « expulsions » (salarié régional)
- Journées bureaux régionaux (2 élus du bureau régional)
- Journée bureaux régionaux / conseil national (2 élus du bureau régional)
- Journées bureaux régionaux / délégués nationaux en région (2 élus du bureau régional et le salarié)

Cet investissement dans les espaces nationaux créés est important pour alimenter un double mouvement de dynamique interne. En effet, ces cadres de travail sont tout autant fait pour que les participants se nourrissent des réflexions collectives que pour que chacun participe à alimenter ces réflexions afin de produire des positions de l'ensemble de l'association, créer des outils adaptés, concevoir et mener des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer national et local. C'est une des grandes forces de La Cimade de mobiliser toutes les intelligences qui la compose pour permettre que notre association soit toujours plus pertinente et forte.

Diffuser les ressources internes produites

La diffusion et l'appropriation de ces ressources créées sont des défis pour une structure composée de 90 groupes locaux et 2500 bénévoles présents sur tout le territoire. Dans ce cadre, l'échelon régional a un rôle important à jouer.

Plusieurs modalités d'accès et de diffusion des ressources sont créées :

Des listes nationales thématiques qui permettent de diffuser les informations auprès des membres inscrits. Des bulletins d'informations sont réalisés par les pôles nationaux puis diffusés en région.

Une liste régionale qui permet de relayer les informations auprès de l'ensemble des adhérent·e·s de la région Centre-Ouest.

Une plateforme nationale de ressources, Cimadoc's, qui centralise les outils internes disponibles. Cette plateforme est accessible aux adhérent·e·s bénévoles de La Cimade.

Des listes de diffusion locales des groupes existent également pour une communication locale la plus fluide possible.

La réflexion est permanente sur l'utilisation de ces outils, leur accessibilité et leur prise en main par l'ensemble des bénévoles de la région. Ce sujet de diffusion d'information dans une structure comme La Cimade qui en produit énormément est toujours à repenser afin de permettre une appropriation optimale.

L'articulation entre les diffusions d'informations nationales, régionales ou locales est pensée afin d'éviter des mails trop nombreux ou à l'inverse que les informations ne parviennent pas à tous. Cette tension entre nécessité que les ressources soient diffusées et volonté de limiter le nombre d'envois est un défi permanent et jamais définitivement résolu. La plateforme commune Cimadoc's est un moyen de répondre à ces enjeux.

⇒ Cf. partie vie associative p.6

En externe : formations et ressources auprès des acteurs du territoire

La Cimade est reconnue pour ses compétences dans les domaines du droit des personnes étrangères. De ce fait nous sommes sollicités quotidiennement par des travailleurs sociaux ou des associations pour des conseils et analyses de situation de personnes qu'elles accompagnent.

Formations externes dispensées :

Agrée organisme de formation, nous disposons de nombreux outils internes et externes pour diffuser l'information. C'est dans ce cadre qu'il y a quelques années la région a développé une offre de formation à destination des structures sur un grand nombre de thématiques. Ces formations n'ont pas cessé de se développer depuis 2016. Ces espaces sont également des moments d'échanges privilégiés avec les agents et bénévoles des différentes structures formées.

En 2019, ce sont 206 personnes qui ont été formées sur 22 jours de formations. Ces formations ont été dispensées à :

Agents des missions locales de la région Centre Val de Loire (droit de séjour, 3 journées)

Agents du Conseil départemental de la Creuse (droit de séjour et d'asile, 3 journées)

Agents du Conseil départemental du Loiret (mineurs et jeunes majeurs isolés, 3 journées)

Agents de la Fondation des Diaconesses de Reuilly de Rochefort (procédure « Dublin », 1 journée)

Agents Jeunesse Habitat de Tours (mineurs et jeunes majeurs isolés, 3 journées)

Bénévoles du CRIA du Loir-et-Cher (droit de séjour et d'asile, 1 journée)

Bénévoles du Secours catholique du Limousin (droit de séjour et d'asile, 4 journées)

Bénévoles du Secours catholique du Poitou (droits de séjour et d'asile, 2 journées)

Bénévoles de Solidarité Migrants de La Rochelle (droit de séjour et d'asile, 1 journée)

Bénévoles du Mouvement du nid de Tours (droit de séjour et d'asile, 1 journée)

A ces formations à destination des travailleurs sociaux et des bénévoles d'association s'ajoutent des interventions réalisées auprès des étudiants de l'Institut régional du travail social du Poitou-Charentes (3 interventions), du master 2 Migrations internationales de Poitiers (1 intervention) et des élèves de licence professionnelle accompagnement social de l'université de Poitiers.

Ressource aux acteurs tout au long de l'année

Outre les formations dispensées, La Cimade est sollicitée tout au long de l'année par de nombreuses structures d'accompagnement social, qu'elles soient publiques ou associatives.

Cette fonction de ressources sur les territoires où sont présents les groupes locaux, mais plus largement sur l'ensemble de la région est essentielle. Il permet aux acteurs de trouver les informations dont ils ont besoin pour mener à bien leurs actions d'accompagnement des personnes au-delà de leurs champs d'intervention. Les outils nationaux sont diffusés aux acteurs et des réponses individuelles sont faites aux différentes sollicitations envoyées par téléphone ou par mails.

⇒ Cf. partie accès aux droits p.7

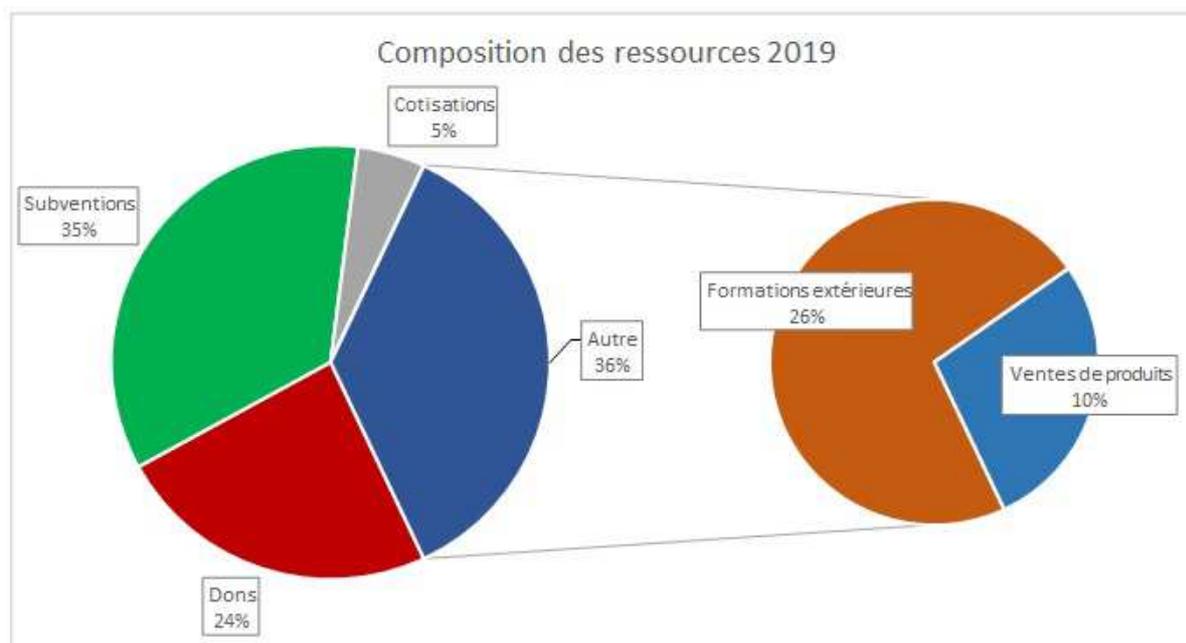
FINANCEMENT RÉGIONAL

La Cimade fonctionne sur la base d'une solidarité interne des groupes et régions. Les dons faits à La Cimade, nationalement comme localement permettent à notre association de financer nos actions à tous niveaux. Pour permettre à l'ensemble de notre association de fonctionner, il est nécessaire que les régions développent également des sources de financement locales.

Le compte de résultat de l'ensemble de la région Centre-Ouest (groupes locaux et coordination régionale) a été en 2019 de 99 000 euros.

Ressources de La Cimade en région Centre-Ouest

En 2019, les ressources qui nous ont permis de fonctionner se sont équilibrées entre les dons de particuliers (24% des ressources), les cotisations des adhérents (5%) les subventions obtenues dans la région (35%) et les ventes de produits et prestations (36%). A noter la part importante des ressources issues des formations extérieures dispensées (26%).



Dépenses de La Cimade en région Centre-Ouest

Si les actions locales sont portées par les bénévoles de La Cimade, elles nécessitent des moyens. Ainsi, la coordination, la production de ressources et leurs diffusions font appel à des moyens tant humains que matériels. C'est dans ce cadre que les groupes locaux de la région Centre-Ouest disposent de ressources humaines (1 délégué régional salarié) et de moyens nécessaires à l'animation du réseau et des actions de La Cimade localement, régionalement et nationalement.

Les dépenses sont réparties entre les frais de personnel régional (62%), les coûts directs liés aux activités d'accès aux droits, de cours de français langue étrangère et de sensibilisation (28%), notamment les charges de fournitures, de télécommunication, les déplacements et les prestations extérieures liées aux actions de sensibilisation (spectacle pour le festival Migrant Scène). Enfin, des coûts de fonctionnement généraux des services nécessaires à l'organisation et la gestion de notre association (10%).

Les institutions qui ont soutenu nos actions en 2019 :



PERSPECTIVES 2020

L'année 2019 a une nouvelle fois été marquée par un accroissement des sollicitations des personnes étrangères. Les évolutions légales issues de la réforme du 10 septembre 2018 entrées en application en 2019 ont rendu encore plus difficiles les voies de l'accès aux droits de séjour et d'asile et ainsi précarisé plus encore les personnes.

Face à ces difficultés, les groupes locaux ont poursuivi leur engagement auprès des personnes, mais ont également réfléchi tant à notre organisation interne qu'au contexte externe afin de porter une parole forte, nourrie de la réflexion et de l'histoire de l'ensemble de notre association. Enfin, l'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles désireux de nous rejoindre a été une question qui a traversé tous les groupes locaux de la région.

En 2020, des défis s'annoncent et notre association s'évertuera à les relever :

Le 1^{er} semestre 2020 a été marqué par la crise sanitaire liée au coronavirus. Dans ce contexte, notre activité a été fortement impactée par les mesures de confinement. Néanmoins, La Cimade a continué à agir tant nationalement que localement : production de ressources et d'analyses, poursuite du soutien aux personnes par des moyens à distance, plaidoyer auprès des acteurs administratifs et politiques...

Ces modifications dans la manière de mener nos actions auront un impact sur toute l'année 2020. Il sera nécessaire de nous organiser sur le moyen terme, de tirer des enseignements positifs de la période dans notre organisation et de porter une parole forte sur l'ensemble des risques qui pèsent sur les personnes étrangères à l'issue de la crise sanitaire.

Le confinement a mis en lumière les vulnérabilités de chacun d'entre nous, individuellement et collectivement. Pour les personnes étrangères précaires, si le confinement a été particulièrement difficile, le déconfinement et les mois qui vont suivre risquent également d'être extrêmement durs. La remise en fonctionnement des services, préfectoraux notamment, menace d'avoir pour conséquence de rendre encore plus difficile l'accès aux droits : multiplication des procédures dématérialisées, toujours plus d'embolisation des services d'enregistrement des demandes qui risque de ne pas assouplir les exigences (parfois indues) des préfetures, remise à la rue de personnes précaires, risque de renfermement accru de notre société et notamment vis-à-vis des personnes étrangères, etc...

La Cimade sera vigilante aux modifications induites par la période que nous avons vécue et continuera à dénoncer les obstructions nouvelles du point de vue légal comme sous l'angle de la légitimité de ces pratiques, d'être une vigie dans les discours comme dans les actes.

Des dynamiques engagées en 2019 se poursuivront.

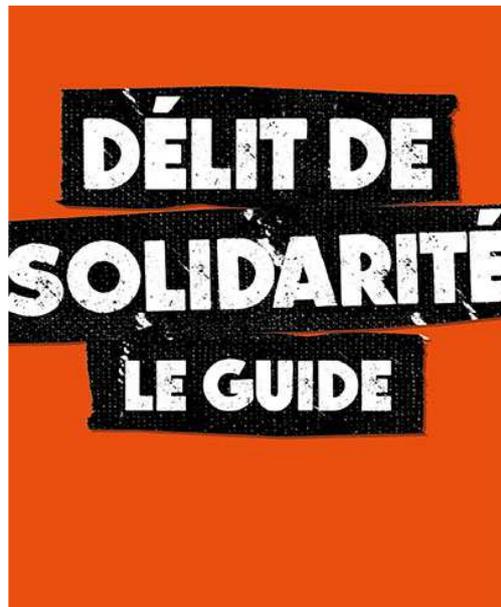
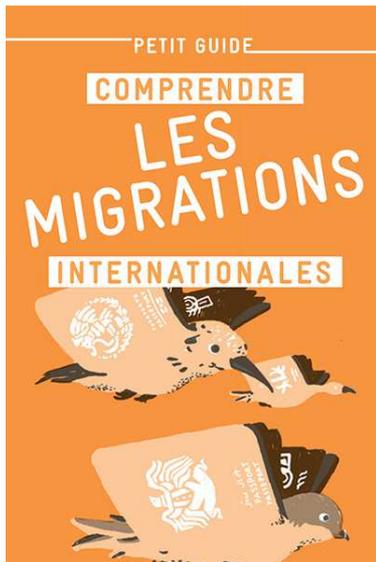
On peut citer notamment la mobilisation du collectif COLERE dans le Loiret et la perspective de création d'un centre de rétention. Des actions étaient prévues au premier semestre 2020, la crise sanitaire nous a ralenti, mais ne nous a pas arrêtés.

Le développement d'actions de sensibilisation en partenariat avec des acteurs du champ culturel comme ce fut le cas fin 2019 à Poitiers. Ces partenariats autour de spectacles vivants, d'actions de rue seront à poursuivre pour diversifier nos moyens de sensibilisation à destination du grand public.

Poursuivre les réflexions internes sur la dynamique associative, l'inclusion des nouveaux, le sens et l'organisation de nos actions, les modalités de concertation collectives... Ce sont des sujets permanents dans toute association et les groupes de la région s'attèlent de plus en plus à ces thèmes structurants.

Toujours porter et réfléchir les dimensions déontologiques de notre mobilisation. La charte de déontologie adoptée en 2019 par l'Assemblée Générale devra continuer à vivre localement comme nationalement, irriguer l'ensemble de notre mouvement et être un prisme de lecture de notre engagement, de ses fondamentaux et de ses expressions concrètes auprès des personnes.

Organisation vivante et ouverte, nous poursuivrons nos réflexions collectives en tirant toutes les richesses qui existent dans une association locale, régionale et nationale.



DÉLINQUANTS SOLIDAIRES

la Cimade 80ans
Il n'y a pas d'étranger sur cette terre

